ALTER EGO

www.asso-ego.fr

20 ans d'EGO la fête fut belle!

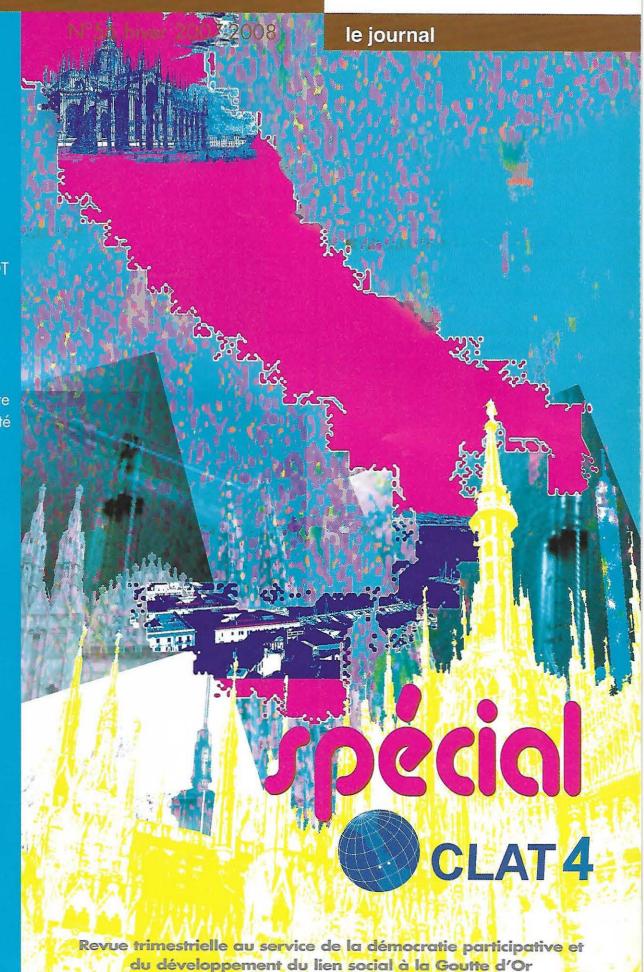
ACTU/RdR Lettre ouverte au président de la MILDT

DOSSIER SPÉCIAL CLAT 4

- •Interview du ministre italien de la Solidarité sociale
- •Pays latins/Rdr : où en est-on ?

SIDA/1^{er} décembre

PORTRAIT Élisabeth Monnerat, nouvelle présidente d'EGO







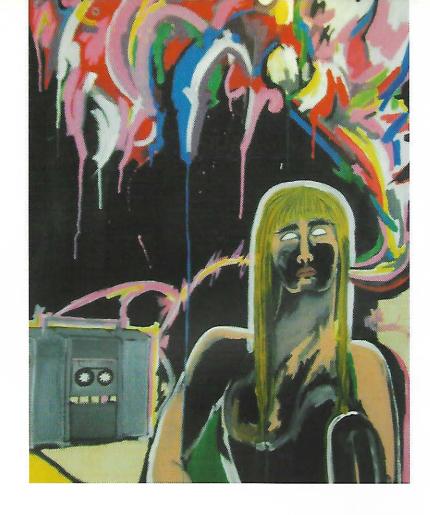


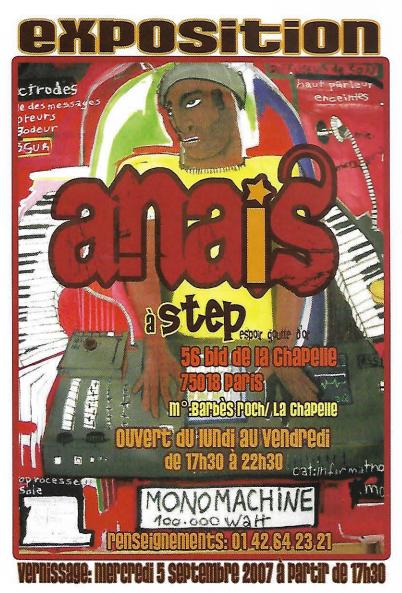
Anais expose à STEP

STEP (le programme d'échange de seringues d'EGO) propose régulièrement à des artistes du quartier de réaliser une exposition dans ses locaux. Les mois de septembre et d'octobre ont été les moments choisis pour accueillir les œuvres d'Anaïs, jeune peintre et amie du programme.

Les oeuvres picturales présentées par Anaïs ne laissent pas imaginer la douceur de leur créatrice ; autant cette jeune femme est lisse, autant ses peintures sont profondes et parfois violentes. Elle nous présente un univers plein où les êtres sont traversés de sensations déconcertantes qui brisent les limites entre le dedans et le dehors des corps. Certains sont disséqués, offrant leurs organes à nos regards ébahis; d'autres, fermés, les yeux blancs comme interdits de toute communication. Seule la musique recrée du lien pour ces êtres perdus en quête de sens, elle les relie au monde en laissant une trace à laquelle se rattacher. Les mots viennent aussi ponctuer les surfaces peintes, éléments éparts d'une réalité qui se cherche.

Anaïs ouvre une porte sur un inconnu intérieur, il nous choque et nous violente, mais il nous apprend beaucoup aussi... sur nous-mêmes





EGO a fêté ses 20 ans et de P. Bouhnik

p.20-21

Alter Ego Le Journal est publié par :

Espoir Goutte d'Or (association loi 1901) Directrice de publication :

Lia Cavalcanti

Coordination de la rédaction :

Olivier Doubre

Conception graphique et maguette :

Muriel Depierrefix Torres Comité de rédaction :

Ramon Neira, Arlette Devouge, Maurice Goldring

Secrétariat de rédaction : Noëlle Savignat, Arlette Devouge

Illustrations:

Muriel Depierrefix Torres, Olivier Doubre,

Nicolas Le Scour Imprimerie: Gerfau

ZI CAP 18, 73 rue de l'Evangile, 75018 Paris

Parution:

Trimestrielle - 2 000 exemplaires **Numéro ISSN:** 1770-4715 **Nous contacter:**

EGO, 6 rue de Clignancourt, 75018 Paris Tél: 01 53 09 99 49 - Fax: 01 53 09 99 44 Courriel: alterego@ego.asso.fr

Site internet:

http://www.asso-ego.org/

Sida, un combat au quotidien

Malheureusement, en matière de VIH/sida, nous nous répétons d'année en année! En ce lendemain de 1er décembre, Journée de lutte contre le sida, nous ne pouvons une nouvelle fois que constater avec tristesse la poursuite de l'extension de l'épidémie et de ses ravages, aussi bien aux quatre coins de la planète qu'au bout de notre rue. Malgré les progrès obtenus en matière de traitements et la diffusion de l'information concernant ses modes de contamination... Depuis plus de vingt ans, face à un virus qui mute et évolue de jour en jour, la science continue pourtant d'avancer pas à pas, marquant d'incontestables victoires. Toutefois, celles-ci ne doivent pas nous faire baisser la garde par un excès d'enthousiasme et de confiance dans le progrès médical. Et encore moins penser que le pire serait derrière nous! Le sida poursuivra son cortège de morts et de malades pour longtemps encore, en dépit de plus de deux décennies de mobilisations et de batailles acharnées. Les résultats de l'enqûete Coquelicot sur la prévalence du sida et des hépatites chez les usagers de drogues, enquête organisée par l'Institut national de veille sanitaire sur laquelle nous revenons (p. 20-21) dans ce numéro avec sa coordinatrice, Marie Jauffret-Roustide, nous montrent justement que, si la réduction des risques est parvenue un temps à limiter fortement la propagation du VIH parmi les usagers, rien n'est acquis définitivement puisque les contaminations par le VIH (et le VHC) suivent à nouveau une courbe ascendante. Le 1er décembre sert d'abord à rappeler à tous l'importance vitale de ce combat contre l'épidémie qu'il faut, chaque jour, continuer à mener. La prévention tient en ce domaine une place prépondérante et il est nécessaire de reprendre aujourd'hui les précautions les plus élémentaires, comme aux premières heures de l'apparition du virus. La culture de la prévention doit être présente dans la vie de tous et, en premier lieu, de celles des premières générations. C'est dans la vie quotidienne que nous gagnerons cette énorme bataille!

Vous retrouverez, dans ce numéro d'hiver 2007-2008, toutes vos rubriques habituelles et, notamment, le « Portrait » du trimestre dédié à la nouvelle présidente d'EGO, Elisabeth Monnerat. Enfin, comme une partie de l'équipe de l'association s'est rendue à Milan pour assister à la 4ème CLAT (Conférence latine de réduction des risques liés à l'usage de drogues), « Alter Ego Le Journal » consacre son dossier à cet évenement qui a permis de faire le point sur l'état et les perspectives d'avenir des politiques de réduction des risques dans des pays du sud de l'Europe qui, historiquement, les ont mises en œuvre avec un certain retard contrairement aux pays du nord du continent. Débats, exposés de multiples expériences, rencontres, cette CLAT4 milanaise fut d'une grande richesse et, aux dires de tous ses participants, une vraie réussite : nous espérons ici vous en rendre compte avec le même enthousiasme que nous y avons assisté.

Bonne lecture à tous et, avant tout, une belle et agréable année 2008!

Lia Cavalcanti et Olivier Doubre

HOMMAGE

Alexandra, ancienne responsable du Comité des usagers d'EGO, est décédée cette année. A la demande de ses ami(e)s accueilli(e)s à EGO, notre revue lui rend ici un hommage chaleureux et transmet ses condoléances à ses proches.

Retrouvez Alter Ego Le Journal sur le web : www.asso-ego.org

EGO a fêté ses vingt ans!

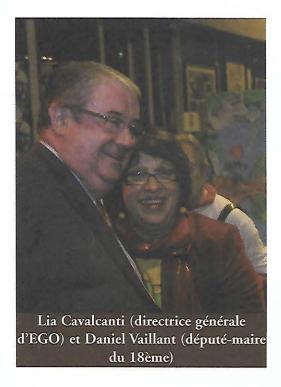
Le 26 octobre dernier, à la Halle St-Pierre, notre association a invité toutes les personnes qui ont aidé et contribué au travail d'EGO, ainsi que tous nos partenaires. Nous vous présentons ici quelques-uns des moments les plus significatifs de ce qui fut, de l'avis de tous, une très belle belle soirée

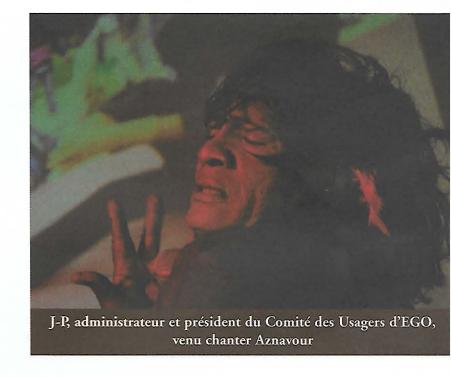


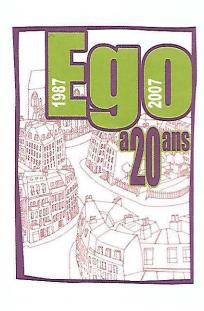














RETOUR SUR LES 20 ANS D'EGO



liain Lhostis a la fete d EGO

Maire-adjoint à la Santé de la Ville de Paris, Alain Lhostis nous a fait l'honneur de sa présence à la soirée pour notre 20ème anniversaire. Voici l'allocution qu'il y a prononcée.

Chers Amis, Chère Lia,

C'est avec un très grand plaisir que je participe ce soir à cette manifestation des 20 ans d'Espoir Goutte d'Or. Ce rassemblement autour d'EGO témoigne de l'amitié qui entoure l'association, qui va au-delà de la reconnaissance due à un acteur du monde sanitaire et social.

EGO, c'est une histoire, c'est surtout une rencontre entre des hommes et des femmes animés d'un humanisme à toute épreuve, décidés à apporter aide et soutien à celles et ceux qui, durant une période de leur vie, sont devenus dépendants à des produits toxiques. L'équipe d'EGO accueille les plus éloignés de la société, les plus vulnérables. C'est un usager de drogues qui disait, lors de l'Assemblée générale laquelle j'ai participé, « nous, on n'est même pas la France d'en bas, on est la France du sous-sol ». Si je m'en tenais à cette image, je dirais que le

travail d'EGO, c'est de rencontrer les usagers dans les soussols pour les aider à gravir les marches et venir à la lumière du jour.

Pour mener ce travail, il faut autre chose que du courage. Il faut une éthique, des principes qui ne vous font pas dévier de l'objectif que vous vous êtes fixés.

J'ai pu mesurer tout cela lors de cette assemblée. Ce qui m'a frappé, et a sans doute contribué à faire évoluer mon regard sur la toxicomanie, c'est d'avoir découvert des personnes particulièrement fragilisées, abîmées par leurs histoires, faire preuve de citoyenneté, d'esprit de responsabilité. C'est là tout l'apport de la politique de réduction des risques qui a permis de s'appuyer sur les usagers euxmêmes pour qu'ils deviennent des acteurs de leur propre santé et conservent l'usage de leurs paroles et de leurs droits.

De ce point de vue, je ne peux que regretter la décision prise par le nouveau président de la MILDT de ne plus subventionner ASUD, association d'auto support qui avait, jusque là, toujours été un partenaire de la MILDT dans le cadre de la politique de la réduction des risques. Faut-il y voir l'esquisse d'une remise en cause de cette politique pourtant inscrite dans le code de santé publique ? Je sais les associations inquiètes. Je reste, pour ma part, très

vigilant sur cette question, d'autant que l'engagement de la mairie de Paris, aux côtés de l'État, dans la mise en œuvre du plan crack dans le nord-est parisien, n'a de sens que dans le cadre de cette politique réaffirmée.

Chers Amis, Chère Lia, je ne suis sans doute pas le premier, ni le seul à reconnaître le travail unique et irremplaçable d'EGO. Ses résultats sont dus, en grande partie, au dynamisme et à l'engagement de ses équipes et aussi, il faut bien le dire, à la personnalité de Lia dont l'enthousiasme et la ténacité semblent intacts quel que soit le temps qui passe, quelles que soient les difficultés qui viennent se mettre sur sa route, quels que soient les échecs qui peuvent survenir. Sous son impulsion, EGO accueille les usagers de drogues avec une attention et une autorité bienveillantes qui expliquent les liens particuliers qui lient EGO et les usagers de drogues. Cette relation si particulière, cette compréhension de l'univers de la toxicomanie ont fait d'EGO un lieu où de nombreux intervenants en toxicomanie sont venus se former... et eux aussi ont gardé des attaches! Les liens que l'association a su tisser avec les riverains, malgré les difficultés, lui valent aujourd'hui la reconnaissance du quartier. EGO a un savoir et un savoir-faire (une mémoire aussi

EGO a un savoir et un savoir-faire (une mémoire aussi acquise en 20 ans !) unanimement reconnus. Son expérience singulière auprès des usagers de crack du nord-est parisien a conduit les pouvoirs publics à lui confier la mission de créer un Centre de soins dédié à ces usagers. Ce centre est ouvert, il fonctionne et bénéficie de l'attention de tous.

Je veux d'ailleurs profiter de l'occasion qui m'est donnée pour remercier et féliciter Daniel VAILLANT, Maire du 18ème, pour l'intérêt et l'engagement dont il fait preuve pour, à la fois, accueillir les structures qui prennent en charge les usagers de drogues et assurer aux habitants de son arrondissement la tranquillité et la sécurité auxquelles ils ont droit. Je veux aussi saluer l'engagement de Michel LALANDE, Préfet de Paris et Jean BENET, Chef de projet toxicomanie dans la conduite du plan crack. Nous avons pu travailler de concert et je souhaite que ce travail en commun soit poursuivi.

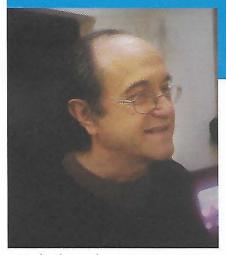
En décidant, au début de la nouvelle mandature, de se doter d'une mission de prévention des toxicomanies, que dirige Marguerite ARENE, la Mairie de Paris s'est donnée les moyens d'appréhender, dans toutes ses dimensions, la question de la toxicomanie. Une politique d'approche territoriale, intégrant tout à la fois la santé, le social, la sécurité a rendu, je crois, notre action plus pertinente. C'est sur cette voie qu'il faut poursuivre. L'occasion nous sera donnée d'aborder ces questions lors du 2ème colloque, organisé par la Mairie de Paris les 29 et 30 novembre prochains, colloque auquel, bien sûr, vous êtes conviés.

Pour terminer, je veux souhaiter un très bon anniversaire à EGO. Vingt ans, c'est l'âge de la jeunesse. Mais pour être jeune, EGO n'en a pas moins acquis de la maturité. Je souhaite un plein succès à toute l'équipe, lui renouvelle mes félicitations pour ce beau parcours et l'assure de toute mon amitié

Alain Lhostis

RETOUR SUR LES 20 ANS D'EGO

Nous publions suite à notre précédent n°, les témoignages de sympathie de deux amis d'EGO, pour les 20 ans de l'association.



Michel Joubert est sociologue à l'université Paris-8 et chercheur au CNRS.

En écho avec un compagnonnage qui dure depuis une dizaine d'années, quelques mots d'hommage et de remerciement. Les affinités avec cette équipe sont devenues de plus en plus évidentes au fil des années, nourries d'attention mutuelle, de respect et d'ouverture.

Ce qui se fait à EGO est toujours, vingt ans après, unique, précieux, remarquable, pour beaucoup de professionnels et d'acteurs concernés par la question des conduites addictives. D'abord, du fait de sa posture, faite de morale (dans le bon sens du terme) et



bles pour les résidents comme pour les usagers. Enfin, EGO est devenu un pôle de ressources et d'inspiration pour tous ceux qui travaillent dans le domaine des toxicomanies et des conduites à risques, tant en prévention qu'en réduction des risques.

En un mot, bravo à toute l'équipe, pour cette constance dans la démarche communautaire, pour la cause de la défense et de la protection des plus vulnérables

Michel Joubert



Patricia Bouhnik, maître de conférences en sociologie à l'université d'Amiens, a travaillé quinze ans sur les questions relatives aux consommations de drogues.

Douce France!

Répulsifs pour les pauvres, mauvais sang pour les étrangers, pas de quartier pour les toxicos: « douce France » comme une ritournelle qui sonne mal à mon oreille et rime avec mise en danger. Danger et « conduites à risques graves » de lynchage des « pas rentables », « pas productifs », « pas performants », comme il faut ». Comment, dans ces conditions, trouver des interstices où se glisser, trouver une place, sans se plier aux normes domi-

nantes ? « Douce France ». Il existe pourtant, près de chez nous, des personnes qui ne veulent pas de cette histoire-là ou qui ne peuvent plus s'y inscrire, malmenés qu'ils ont été par les épreuves. Ils voudraient bien coexister avec les autres, ceux qui sont installés et qui vivent bien avec ces normes-là. Mais il faut trouver des arrangements, des aménagements et des transitions pour rester un peu libre et respirer, sans endosser les caricatures qui accompagnent les actes d'exclusion. Espoir Goutte d'Or a réussi à inscrire ces conditions de la rencontre dans le paysage du quartier.

Comme un très beau rendez-vous, j'ai eu la chance de rencontrer l'équipe d'EGO, un jour d'automne 1998 ; je me suis présentée et vous m'avez accueillie avec la délicatesse et la courtoisie des personnes ouvertes sur le monde. Chaque visage me reste en mémoire, les moments que nous avons partagés, les idées que nous avons échangées, les émotions que nous n'avons pas pu cacher. Ceux que je n'entends plus me manquent souvent, ceux qui ont disparu me rappellent le « dur destin » de Mektoub : pauvre, délinquant, toxico, malade du sida, décédé à la fin des années 90 : un peu trop seul. Je le connaissais bien, il n'avait pas eu la chance, lui, d'avoir croisé votre route. Sans doute serait-il parti de toute façon, mais la lassitude n'aurait pas fini de l'achever aussi vite. Vous lui auriez offert la possibilité de ne pas « lâcher », de résister, malgré tout, sans pour autant le contraindre et le réduire

Patricia Bouhnik

Une lettre ouverte au président de la MILDT : 15 ans en arrière ?

Etienne Apaire, magistrat, a été nommé l'été dernier président de la MILDT. L'une de ses premières décisions a été de ne plus financer les Etats Généraux des Usagers de drogues et de la Substitution (EGUS) organisés par ASUD. Une mesure qui inquiète les acteurs de la réduction des risques, qui ont massivement signé la lettre ouverte que lui a adressée, le 4 décembre, Act Up-Paris. Signataires, nous en reproduisons ici de larges extraits.



Monsieur,

Paris, le 4 décembre 2007

Quelques mois après votre nomination à la tête de la MILDT, vos premiers gestes et déclarations suscitent chez nous la plus vive inquiétude.

La MILDT a refusé à l'Association d'auto-support d'usagers de drogues, ASUD, une subvention qu'elle lui accordait chaque année avant votre nomination, pour l'organisation des quatrièmes Etats Généraux des Usagers de drogues et de la Substitution (EGUS) qui auraient dû se tenir ces jours-ci. Vous ne pouvez ignorer cependant ni le rôle central des associations d'auto-support dans le champ de la réduction des risques, ni la qualité des débats, soulignée par tous, qui avait caractérisé les précédentes éditions des EGUS - puisque votre prédécesseur en avait inauguré la tenue il y a tout juste un an -, ni le caractère paradoxal d'une telle mesure, quelques années à peine après le vote de la loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé.

L'ensemble du secteur des intervenants en toxicomanie s'est toujours accordé en effet sur l'importance d'une collaboration avec les associations d'auto-support, tant comme vecteurs d'information que pour leur rôle d'éducation auprès des usagers, leur parler-vrai sur les questions de dépendance ou de plaisir, ou comme regard critique sur l'élaboration des programmes. Loin d'« encourager des usages illégaux », comme vous le suggériez à l'AFP le 21 septembre dernier, les associations d'usagers sont des partenaires indispensables de la lutte contre les maladies infectieuses ou de la réduction des risques en général. Nous ne pouvons comprendre cette décision.(...)

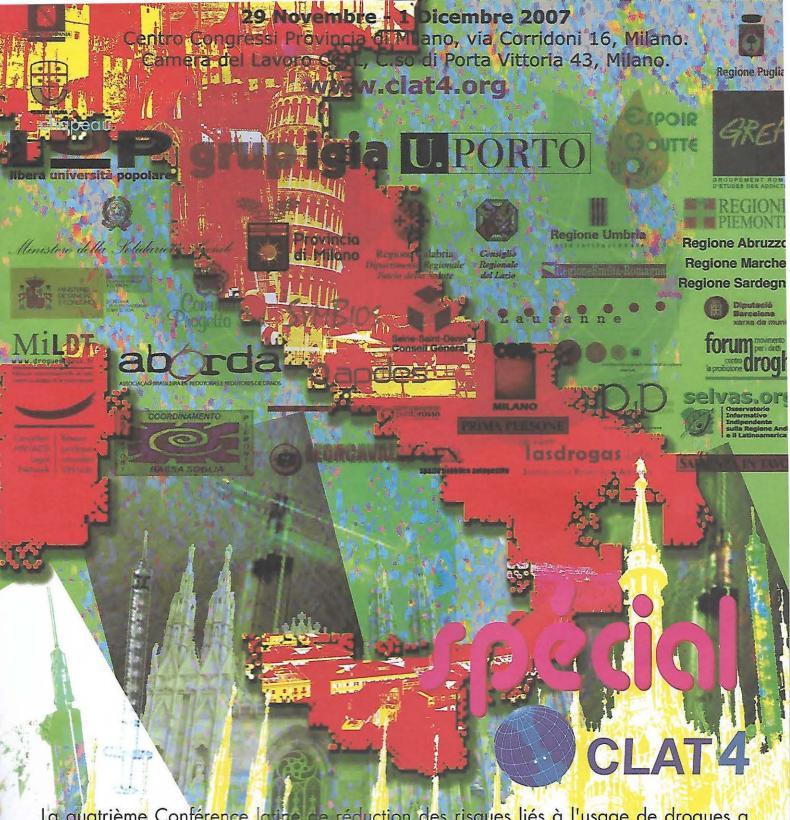
[Elle] nous laisse par ailleurs incrédules, tant les succès de la réduction des risques invalident vos positions. La stratégie de réduction des risques liés à l'usage de drogues adoptée depuis bientôt quinze ans en France a si bien fait ses preuves que le principe en a été inscrit dans la loi en 2004, avec l'adjonction de trois articles au Code de Santé Publique. (...)

Rien ne nous permet non plus de penser que les députés qui ont voté cette loi, ni le secteur devenu désormais essentiel de la réduction des risques, puissent comprendre ce qui apparaît aujourd'hui comme un revirement de fond.

C'est pourquoi nous vous demandons, Monsieur le Président, de bien vouloir :

- revenir sur votre décision concernant ASUD, et lui confirmer le soutien que la MILDT lui a apporté depuis huit ans ;
- nous donner des garanties sur le respect du Code de la Santé Publique, notamment en ses articles qui concernent la réduction des risques;
- affirmer votre engagement dans la poursuite de la politique de réduction des risques initiée par vos prédécesseurs, et de ses extensions nécessaires pour faire face à l'évolution des pratiques de consommation et des risques sanitaires qui y sont liés

Premiers signataires: Act Up-Paris, Actions Traitements, AFR (Association Française de Réduction des Risques), Chrétiens et Sida, Coordination Toxicomanies, Elus Locaux Contre le Sida, EGO, Hôpital Marmottan, Ligue des Droits de l'Homme, Mouvement Français pour le Planning Familial, SAFE, Secours Catholique, Sidaction, Stalingrad-Quartier Libre, Techno+, Le Tipi (Marseille), Denis Baupin, adjoint au maire de Paris, chef de file des Verts pour les municipales de 2008, Patrick Beauverie, membre de la commission nationale des Stupéfiants et de la commission nationale d'Addictologie, membre du conseil d'administration de Médecins du Monde, Anne Coppel, sociologue, présidente d'honneur de l'Association française de réduction des risques, Sergio Coronado, adjoint au maire du 14e arrondissement de Paris...



La quatrième Conférence latine de réduction des risques liés à l'usage de drogues a eu lieu à Milan du 29 novembre au ler décembre 2007. Après deux éditions en Espagne (2001 et 2005) et une à Perpignan en 2003, l'Italie a accueilli cet événement bi-annuel où étaient présents de nombreux chercheurs, représentants d'associations d'usagers et de structures de réduction des risques (RdR) des pays du sud de l'Europe (Italie, Suisse, Espagne, Portugal et France) ainsi que quelques acteurs d'Amérique latine et du Maghreb. Cette Conférence a été l'occasion de faire le point sur les politiques et les expériences de réduction des risques dans ces différents pays.

Présent sur place, *Alter Ego Le Journal* y consacre aujourd'hui son dossier, en se penchant plus particulièrement sur la situation de la RdR en Italie, qu'a notamment accepté de nous présenter son ministre de la Solidarité sociale de ce pays, Monsieur Paolo Ferrero.

Pays latins : la RdR (finalement) légitimée

A la veille de la Journée mondiale de luttre contre le sida, la 4ème Conférence latine de réduction des risques liés à l'usage de drogues a regroupé à Milan de nombreuses associations espagnoles, portugaises, italiennes, suisses et françaises travaillant dans le champ des dépendances.

Créée en 2001 en marge de l'International Harm Reduction Association (IHRA, Association internationale de réduction des risques) largement dominée par les pays d'Europe du Nord, la Conférence latine de réduction des risques liés à l'usage de drogues (1) s'est ouverte, pour sa quatrième édition, jeudi 29 novembre dernier dans le Palais des

Congrès de Milan. Elle a ainsi permis aux acteurs de la réduction des risques de la plupart des pays du sud de l'Europe de dresser un état des lieux des actions engagées dans ce domaine politiquement sensible. On sait, en effet, que la RdR dans les pays latins, à la différence des pays anglo-saxons et du nord de l'Europe, a longtemps souffert d'un retard important.

Si les résultats de la réduction des risques ont été largement confirmés scientifiquement aujourd'hui et reconnus par les Nations Unies, ces politiques ont, historiquement, eu beau-

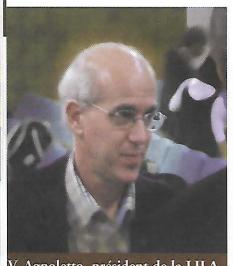
coup plus de mal à s'affirmer dans les pays latins, du fait de fortes résistances politico-morales. C'est là le double enseignement de cette 4ème Conférence latine: l'efficacité de la RdR n'est aujourd'hui plus à démontrer et, malgré certaines attaques idéologiques dont elle a été la cible dans le passé, les quelques irréductibles opposants ont de plus en plus de mal à imposer un retour en arrière, simplement du fait des bons résultats obtenus.

Sur ce point, l'exemple suisse est le plus parlant. Les structures helvétiques, qui faisaient, parmi les pays participants à la CLAT4, figure de bons élèves, ont été dans le passé l'objet de campagnes vigoureuses de dénigrement entre autres de la part de l'UDC, le parti d'extrême-droite (qui a récem-

remporté les élections Aujourd'hui, comme l'a expliqué Jean-Félix Savary (représentant du GREA, le Groupement romand d'études des addictions), ce même parti, s'étant rendu compte que les salles d'injection remplissaient pleinement leurs rôles et que les usagers ne s'injectaient plus dans les rues de la ville, demande au contraire leur ouverture 24h/24 et 7j/7! Les acteurs de réduction des risques s'interrogent même actuellement sur les dangers d'instrumentalisation de leurs programmes et initiatives (il ne s'agit en effet en aucun cas de « parquer » les usagers de drogues dans des lieux spécifiques). La réduction des risques est aussi une politique citoyenne à caractère social et les structures doivent être ouvertes sur la société qui les entoure, afin d'aider les personnes à évoluer et à trouver leurs voies d'intégration en son sein.

De même, au Portugal, après plusieurs années de vives critiques contre la RdR, des avancées importantes ont eu lieu qui montrent l'affirmation de la légitimité de cette politique dans la société civile portugaise : un programme de distribution de seringues en prison, lieu de forts risques de contaminations, a même vu le jour récemment : c'est là un des rares pays au monde à s'être engagé dans cette voie. Surtout, nouvelle preuve de leur affirmation, les politiques de RdR sont maintenant enseignées à l'université de Porto -ville qui accueillera d'ailleurs la CLAT5 en 2009.

Quant aux structures françaises de RdR, leurs actions sont désormais inscrites dans la loi, au titre d'une politique de santé publique à part entière. Mais une des questions-clés pour l'avenir de la réduction des risques, soulevée par la directrice de notre association, Lia Cavalcanti -EGO a d'ailleurs contribué à l'organisation de cette conférence-, est bien celle de son intégration et de sa place au sein des quartiers où elle opère. En s'appuyant sur l'idée de démocratie participative, les structures de RdR se doivent de développer des alliances selon



V. Agnoletto, président de la LILA, Ligue italienne de lutte contre le sida



trois axes : en direction des élus (d'abord locaux mais pas seulement), puisque la RdR favorise l'ensemble de la Cité en faisant diminuer la violence et la délinquance dans l'espace urbain ainsi que les coûts en matière de santé ; en direction de la société civile, en présentant aux riverains les résultats obtenus, sans oublier les forces de l'ordre qui doivent connaître le travail des structures ; enfin, en direction des « formateurs d'opinion », c'est-à-dire la presse pour, de même, rapppeler l'efficacité réelle des actions menées. Les acteurs de RdR sont donc bien des acteurs dans la Cité, c'est donc simplement « de la politique, au sens originel du terme », concluait Lia Cavalcanti...

En conclusion de cette CLAT4, devant le constat de la véritable légitimité des politiques de RdR, aujourd'hui acquise et désormais clairement affirmée chez les pays d'Europe du sud aussi -alors qu'on a longtemps cru que cette légitimité serait l'apanage des seuls pays du nord de l'Europe-, les participants à la Conférence ont décidé de produire prochainement un document programmatique en commun, qui s'intitulera « L'Alliance latine », avec l'objectif de mettre en valeur et de faire connaître les acquis et spécifités des expériences « latines » de RdR. Les politiques de RdR doivent en effet être reconnues à part entière comme intégrées aux politiques de santé publique -une voie qu'a ouverte la France. Le grand spécialiste de la géopolitique des drogues, Alain Labrousse, a d'ailleurs rappelé sur ce point que, pour un dollar dépensé dans le monde pour le soin des usagers de drogues, douze dollars l'étaient pour la répression. Soin ou prison pour les consommateurs, les Etats continuent d'hésiter. Un dilemme qui n'a cessé d'être présent, en filigrane, au-dessus de la CLAT4. La RdR, sorte de troisième voie, commence en tout cas à trouver sa place. Au sud de l'Europe aussi

Olivier Doubre (à Milan)

Fondatrice du Sleep'in et pionnière de la réduction des risques en France, Anne Fradet a réçu le prix de reconnaissance professionnelle de la CLAT4 pour son action en direction des usagers de drogues.

CLAT

4a CONFERENZA LATINA SULLA RIDU-ZIONE DEI DANNI CORRELATI AL CONSUMO DI DROGHE

Due decadi di riduzione del danno :
dall'emergenza AIDS ad un modello innovativo
di politiche pubbliche
Milano, 29 Novembre - 1 Dicembre 2007
Centro Congressi Provincia di Milano, via
Corridoni 16, Milano
Camera del Lavoro CGIL, C.so di Porta Vittoria
43, Milano

a Anna FRADET

En reconnaissance de :

toute une vie de travail consacrée aux usagers de drogues les plus exclus,

son combat acharné pour que la politique de réduction des risques soit développée et enfin reconnue en France, son investissement, courage et détermination dans la création du premier dispositif d'hébergement d'urgence pour usagers de drogues actifs, le Sleep'in, un des piliers de la politique de réduction des risques en France.

Prix de reconnaissance professionnel CLAT 4 pour **Anna FRADET**, pionnière française de la réduction des risques,

pour son engagement dans la reconnaissance des droits des usagers de drogues.

Un ministre répond à Alter Ego Le Journal

Le ministre italien de la Solidarité sociale a conclu les travaux de la CLAT4 à Milan, en déplorant que la très courte majorité parlementaire qui soutient le gouvernement auquel il appartient ne lui permette pas de réformer la loi répressive en direction des usagers de drogues votée par Berlusconi en 2003. Il a accordé, quelques minutes avant son intervention, le 1 er décembre, un entretien à Alter Ego Le Journal...

les politiques de

question des

drogues

Quel sens a l'organisation de la quatrième CLAT en Italie et pourquoi êtes-vous venu, ici à Milan, conclure ses travaux?

Paolo Ferrero: Tout d'abord, le fait que la CLAT4 ait lieu en Italie me semble extrêmement important et mon ministère a contribué à en soutenir l'organisation. Je pense aussi que l'approche scientifique qui apparaît ici dans les travaux de la CLAT, son caractère de vérification scientifique et de validation des expérimentations est une donnée importante pour promouvoir la réduction des risques face à ses opposants. Malheureusement, cette approche scientifique est en Italie peu connue et reste encore trop confidentielle et minoritaire,

notamment parce que le débat politique en Italie, soumis à des exigences idéologiques et électoralistes à court terme, fait que les politiques de réduction des risques sont très mal vues par la majeure partie du personnel politique. Aussi, j'espère que cette conférence pourra donner un peu de lumière dans cet océan d'obscurantisme que sont les discussions politiques sur la réduction des risques en Italie.

Un des points qui fait débat autour de votre présence à cette Conférence aujourd'hui est le fait que la loi Fini-Giovanardi, votée par le gouvernement Berlusconi en 2003, qui pour la première fois réprime l'usage simple de stupéfiants, n'ait pas encore été réformée par le centre-gauche qui est arrivé au pouvoir il y à un an et demi et qui s'était engagé pendant la campagne électorale à le faire...

En effet. Nous avons pourtant, avec la ministre de la Santé, Livia Turco, préparé un projet de loi pour modifier cette loi Fini-Giovanardi. Il n'a toutefois

pas encore été soumis à une discussion, du fait de certaines résistances. En ce qui me concerne, j'ai encore demandé jeudi dernier au Conseil des Ministres, qu'il soit discuté en son sein avant la fin de l'année, ainsi qu'un autre texte que j'ai préparé qui concerne la publicité des boissons alcoolisées (afin de l'interdire à la télévision). Le président du Conseil, Romano Prodi, s'est engagé à avoir un tel débat dans ces délais et j'espère donc qu'avant Noël, des avancées soient constatées.

Vous êtes donc plutôt optimiste?

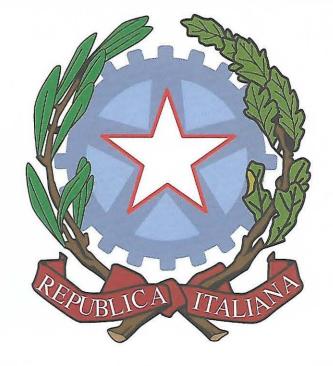
Non, pas vraiment. J'espère simplement que ces avancées puissent amener à une situation claire, où

> l'on voit clairement les positions de chacun et où chacun devra prendre ses marasme confus avec des gens qui pratiquent une sorte de "danse immobile" sans volonté d'agir. J'espère d'abord que nous allons sortir de cela.

responsabilités. Aujourd'hui, peu de réduction des gens ont pris des engagements précis risques sont un sur cette question et, même ceux qui élément semblent s'y opposer n'ont pas avancé fondamental des d'objections sérieuses de fond. Nous politiques sommes plutôt dans une sorte de concernant la

Votre conseiller, Leopoldo Grosso, a ouvert cette CLAT4 en rappelant que la réduction des risques en Italie était née au début des années 1990 par des initiatives des acteurs eux-mêmes, sans soutien au départ des administrations nationales ou locales. Les aides sont venues ensuite mais durant cinq ans, sous Berlusconi, la RdR a fortement reculé. Aujourd'hui, votre ministère va s'assurer qu'elle prenne un nouvel envol?

Certainement, même si, le ministère a en ce domaine une marge d'application assez limitée. En



effet, à cause de la loi, un certain nombre d'actions de réduction des risques sont soit illégales (comme par exemple le testing) ou sur le fil de la légalité. Par ailleurs, sans doute à la différence de la France, beaucoup des services sanitaires et sociaux sont de la compétence des régions ou des communes, que je ne peux en aucun cas depuis mon ministère obliger à engager certaines politiques. J'accompagne seulement celles qui décident d'agir dans ce domaine. C'est pourquoi, j'essaie autant que possible d'aider, d'encourager au niveau local que soient engagées de nouvelles formes d'expérimentations en matière de réduction des risques et, surtout, à faire connaître aux autres responsables de collectivités territoriales les expériences menées dans certaines villes ou régions. Il reste que, tant qu'il n'y aura pas de modification de la loi, il est très difficile, autant pour des raisons juridiques que pour le signal politique aux acteurs de terrain et aux responsables que serait une telle réforme de la législation, de donner un coup de pouce substantiel en ce sens. Rendez-vous bien compte qu'une ville comme Milan, la plus riche d'Italie, dont le maire, Letizia Moratti, ancienne ministre de l'Education nationale du gouvernement Berlusconi, vient d'être mise en examen pour avoir rémunéré certains de ses consultants avec des ponts d'or, cette ville refuse de donner les ressources financières nécessaires pour approvisionner en matériel les distributeurs automatiques d'échanges de seringues et pour leur entretien. Certes, nous observons sur certains points des éléments montrant une volonté de revenir sur la politique menée par le gouvernement de droite dans les années passées, mais je ne suis pas sûr qu'on puisse, aujourd'hui, parler déjà d'un retournement de la situation.

Une situation donc toujours aussi délicate...

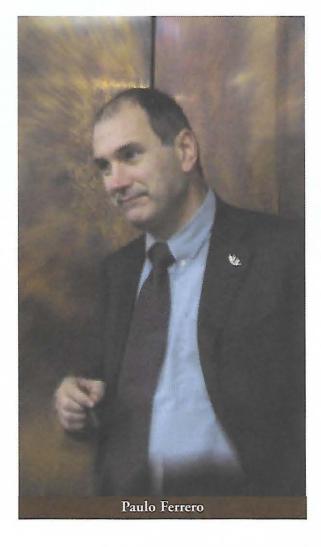
Tout à fait. C'est aussi pour cela que j'ai décidé

d'organiser à la fin du mois de mars une Conférence nationale sur les drogues afin de tenter d'ouvrir une nouvelle ère et de réaliser un véritable saut qualitatif en ce domaine.

Vous vous sentez seul, dans ce gouvernement, sur ce genre de questions?

Oui, assez... (rires)

Propos recueillis et traduits (de l'italien) par
Olivier Doubre



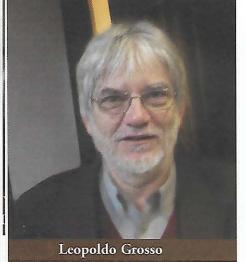
De l'importance de la CLAT4 en Italie

Durant cinq ans de gouvernement Berlusconi, la réduction des risques (RdR) en Italie a subi un recul important et l'heure est aujourd'hui à la reconstruction. La tenue de CLAT4 à Milan a signifié ce changement.

L'Italie fut sans doute l'un des pays du sud de l'Europe qui a connu les plus grandes difficultés à développer une politique de réduction des risques. Sans doute plus qu'ailleurs, les structures ont en effet eu à affronter une très grande précarité, les soutiens des pouvoirs publics, au gré des fréquentes alternances politiques, ayant été souvent des plus irréguliers. Il y avait donc pour les organisateurs un enjeu politique de taille à avoir choisi, être accueillis et fortement soutenus par ce pays pour réaliser la CLAT4, un an et demi à peine

après la fin du gouvernement

Berlusconi.



Acteur historique de la RdR dans la péninsule italienne et aujourd'hui conseiller auprès du ministre de la Solidarité sociale de l'actuel gouvernement de centre-gauche, Leopoldo Grosso ne cachait pas sa satisfaction d'ouvrir les travaux de cette Conférence internationale. D'autant plus heureux de sa tenue à Milan, alors qu'il se rappelait « les grandes difficultés, rencontrées à leur naissance, par les premières initiatives de RdR en

Italie au début des années 1990 ». Elles furent en effet « lancées par le bas, par les acteurs eux-mêmes, quasiment sans aucun soutien des pouvoirs publics ». Quelques années plus tard, structures et associations avaient vu leurs ressources, notamment en provenance des collectivités locales (dans ce pays où communes et Régions ont joué un rôle croissant au fil des années), se pérenniser enfin : la RdR italienne semblait donc enfin sur des rails solides. Espoir brisé net. En 2001, une coalition de droite, emmenée par l'homme le plus riche d'Italie, Silvio Berlusconi, est élue largement et en quelques années, un recul sans précédent dans un pays occidental frappe la réduction des risques transalpine.

Les structures ont alors du mal à assurer la continuité de leurs programmes, nombre d'entre elles doivent mettre la clé sous la porte, même les distributions de matériel stérile sont parfois interrompues. Alors que l'accès aux traitements de substitution était déjà loin d'être aussi simple que dans les pays voisins tels que la France ou la Suisse... Et, pour aggraver encore un peu la situation, le gouvernement Berlusconi faisait adopter en 2003 une loi particulièrement répressive, où pour la première fois en Italie, le simple usage de stupéfiants est maintenant condamné sévèrement.

Pourtant, la politique de réduction des risques, validée scientifiquement dans la littérature internationale et reconnue désormais au sein des instances de l'ONU -elle y dispose aujourd'hui d'un bureau-, a été le moyen de sauver des vies, en premier lieu en faisant diminuer de manière importante le nombre des overdoses, qui furent un des fléaux majeurs parmi la jeunesse italienne au cours des années 1980. Politique à la fois sanitaire et sociale, ses résultats ne sont plus contestables : elle a en effet permis de faire baisser le taux de contaminations de VIH/sida et a permis au plus grand nombre des usagers de drogues marginalisés d'entrer en contact avec des services sociaux et de soins. Enfin, la prise en charge des usagers de drogues dans les structures de soins, grâce à l'action, en amont, des structures de RdR, a également amélioré l'état général de leur santé, ce qui est aussi un objectif de santé publique pour n'importe quel gouvernement. Ni de droite ni de gauche, la RdR est donc aujourd'hui mise en œuvre dans de nombreux pays à majorité conservatrice ou progressiste (en particulier dans les pays du nord de l'Europe, mais aussi en Amérique du sud, et même en Iran). La France a d'ailleurs très officiellement reconnu son intérêt (pour l'ensemble de la population, pas seulement celle des usagers de drogue!) en tant que politique de santé publique prise en charge par l'Etat, et a donné l'exemple lorsque le

STOP WAR ON DRUGS VIA SUBITO JA FINI-GIOVANARDI Banderole déployée à la CLAT4 de Milan contre la récente loi italienne pénalisant l'usage simple de drogues

gouvernement Raffarin l'a intègré officiellement dans le code de la santé publique par le décret n° 2005-347 du 14 avril 2005.

Aussi, en Italie, après une telle contre-offensive, le retour, mi-2006, d'une coalition de centre-gauche au pouvoir, élue d'extrême justesse, a redonné espoir aux acteurs de la réduction des risques. La nouvelle majorité avait en effet inscrit dans son programme électoral l'abrogation de la loi Fini-Giovanardi de 2003 et la dépénalisation de l'usage, comme elle existait auparavant. Or, si les personnalités à la tête des ministères en charge de ces questions (Santé, Solidarité sociale, etc...) sont prêtes à avancer en ce sens et, surtout, à aider à reconstruire solidement la RdR italienne, certaines contraintes politiques au sein de la caolition gouvernementale les ont, pour l'instant, empêché d'agir. Un projet de loi existe bel et bien, mais la majorité de centre-gauche est si courte que, sur un sujet politiquement aussi délicat vis-à-vis de nombreux électeurs, certains de ses députés se refusent à le voter, comme nous l'a expliqué Paolo Ferrero (cf. pages 12-13), le ministre de la Solidarité sociale. Il est pourtant un des membres du gouvernement le plus désireux de réformes en matière de politiques des drogues, mais il rencontre un certain nombre de difficultés à l'heure actuelle. Toutefois, alors que ce sont les villes et les Régions qui appuient principalement les structures transalpines de RdR, son administration mène une politique d'accompagnement à la reconstruction de la réduction des risques.

La tenue de cette CLAT4 à Milan était donc un événement important afin d'attirer l'attention de l'opinion publique italienne et des décideurs sur l'urgence et la nécessité d'une telle reconstruction. Comme une nouvelle pierre (de taille) posée sur ce vaste chantier en cours, dont l'objectif premier est d'abord, et simplement, de sauver des vies



NOTRE GOUTTE D'OR/COMPTE-RENDU



Les travailleurs sociaux face aux politiques sécuritaires

L'ADCUC organisait, mardi 4 décembre dernier, une rencontre-débat avec les habitants de la Goutte d'Or sur le thème des politiques sécuritaires et des nouvelles mesures impliquant en la matière les travailleurs sociaux. *Alter Ego Le Journal* retrace ici les principaux points du débat abordés lors de cette réunion.

La salle St-Bruno était quasiment comble ce soirlà, les habitants du quartier ayant massivement répondu présents à l'invitation de l'ADCLJC (1). Il est clair que le thème de cette réunion citoyenne ne pouvait qu'intéresser fortement un quartier comme la Goutte d'Or, où les effets des politiques sécuritaires, en matière d'immigration notamment, et le rôle des travailleurs sociaux sont particulièrement importants pour ses habitants. Le nombre de lois sur l'entrée et le séjour sur le territoire français ainsi que celles sur la délinquance a, en effet, connu ces dernières années une augmentation substantielle.

Or les travailleurs sociaux ont peu à peu été intégrés au cœur de ces dispositifs répressifs puisque de nombreuses mesures adoptées récemment leur font désormais obligation de communiquer les informations en leur possession sur les personnes prises en charge dans les structures où ils travaillent, si la police en fait la demande. Une obligation qui peut paraître choquante et qui suscite des questionnements chez ces travailleurs sociaux, le secret profesionnel étant dans ce cas largement entamé. Lors de cette réunion, les invités ont présenté la série de textes sécuritaires adoptés par le Parlement ces dernières années. Précisons tout d'abord que le terme sécuritaire, qui peut certes faire discussion, s'explique par le fait que de nombreux domaines d'intervention des administrations, autrefois rattachés aux politiques publiques en matière sanitaire, sociale, concernant les mineurs ou les immigrés présents en France, relèvent aujourd'hui d'une approche strictement pénale. Hélène Franco, secrétaire générale du Syndicat de la Magistrature, est ainsi revenue sur les effets des mesures répressives, généralement durcies par les récents textes de lois votés par la majorité UMP depuis 2002, sous l'impulsion alors du minitre de l'Intérieur de cette période, Nicolas Sarkozy, et des Gardes des Sceaux successifs. La magistrate a d'ailleurs fait remarquer d'emblée la formidable inflation législative en matière répressive ces dernières années. Ont ainsi été adoptées les lois Perben I et II permettant désormais l'incarcération des mineurs en détention provisoire, ce qui était impossible auparavant. Egalement, la « Loi de sécurité intérieure », entrée en vigueur en mars 2003, a créé un nombre



gisti, groupe d'information et de soutien des immigrés

entientaliga Maleb

considérable de nouveaux délits tels que l' « entrave à la circulation dans les halls d'immeubles », la « mendicité agressive » (permettant d'arrêter les sans-domicile fixe qui demanderaient de façon trop insistante l'aumône, le degré d'insistance étant laissé à l'appréciation des forces de l'ordre...), le « racolage passif » afin de chasser les prostitué(e)s des rues des agglomérations (ce qui les a, de fait, mis(es) en danger puisque, dans l'obligation, désormais, se cacher, elles risquent davantage de subir les coups de clients violents et, surtout, de se retrouver entre les

Ces mesures

s'attaquent en

sécuritaires

mains de « protecteurs »). En outre, la loi dite « de prévention de la délinquance » du 5 mars 2007 permet aux forces de police de pénétrer aux domiciles des suspects mais surtout, oblige les travailleurs sociaux à communiquer les informations recueillies durant leur travail en direction des personnes en grande difficulté, notamment en ce qui concerne les sanspapiers. Contrairement à la tradition française en matière de prévention, Nicolas Sarkozy a d'ailleurs déclaré, lors du débat sur cette loi au Sénat, que « le premier outil de prévention de la délinquance, c'est la sanction!» Enfin, la loi « Dati » du 10 août 2007 instituant les fameuses « peines-planchers » oblige les juges à fournir précisément les raisons

pour lesquelles ils ne voudraient pas incarcérer des personnes condamnées : la mise en détention devient donc la règle et laisser une personne en liberté une exception qui doit être dûment justifiée. Ces nouvelles mesures s'appliquent désormais aux mineurs à partir de 13 ans, ce qui n'était pas le cas auparavant. Hélène Franco peut donc à juste titre craindre une augmentation sérieuse de la population carcérale, alors que les prisons françaises sont, d'ores et déjà, pleines à craquer.

Le réprésentant du Groupe d'Information et de soutien aux travaileurs immigrés (GISTI) a produit le même constat en ce qui concerne les lois sur l'entrée et le séjour des étrangers sur le territoire qui ont encore aggravé fortement la situation des immigrés en France, alors que de nombreuses mesures rendent leurs conditions de vie au quotidien de plus en plus difficiles en les soumettant déjà à toute une série de tracasseries administratives.

Enfin, le troisième intervenant était le député du 18ème arrondissement, Christophe Caresche (PS), qui a déploré cette évolution voulue par la majorité UMP. Cette position a alors été l'objet de quelques remarques venant du public. Il a été, notamment, reproché au Parti socialiste de ne pas corriger, lorsqu'il revient au pouvoir, les dispositifs répressifs adoptés par la droite, et, en aucun cas, de modifier substantiellement l'esprit qui guide la politique

en matière d'immigration. Ainsi, les lois Pasqua-Pandraud de 1986-1987, qui avaient modifié largement la procédure pénale et institué le contrôle d'identité, n'ont pas été remises en cause par les socialistes une fois revenus au pouvoir en 1988. De la même manière en 1997, le gouvernement Jospin n'a que très peu corrigé les lois Pasqua (1993) et Debré (1996) sur l'immigration. Le député a toutefois répondu que l'approche en matière d'immigration chez les socialistes n'était plus du tout la même que celle de la majorité sarkozyste, « comme Ségolène Royal l'a elle-même démontrée dans ses propositions durant la campagne électorale des prési-

premier lieu aux personnes les défavorisées, et traduisent une volonté de contrôle social dentielles ». Espérons tout au moins que la société civile saura pren-

dre conscience du caractère inique de cette nouvelle obligation pour les travailleurs sociaux de communication des informations en leur possession, obligation qui les transforme de fait en véritables auxiliaires de police. Car ces mesures sécuritaires s'attaquent en premier lieu aux personnes les plus défavorisées et, comme le rappelait Hélène Franco, « traduisent d'abord une volonté de contrôle social, dont on charge aujourd'hui l'ensemble des institutions et administrations publiques : les politiques sécuritaires sont désormais de la compétence de chacune d'entre elles »

Olivier Doubre

1. Association pour le Développement de la Culture et des Loisirs des Jeunes de La Chapelle

Séropositifs, vous n'êtes pas (toujours) les bienvenus!

Les personnes vivant avec le VIH/sida sont soumises à de plus en plus de restrictions dans leurs déplacements : de très nombreux Etats exigent des tests de séropositivité pour entrer sur leurs territoires, ou refusent tout simplement les séropositifs. Les Elus locaux contre le sida tirent la sonnette d'alarme.

Un médecin rencontré dans une grande ONG nous racontait il y a peu comment l'un de ses collègues, séropositif depuis plus de quinze ans, devait, avant chaque départ pour un pays du Moyen Orient prévoir plusieurs heures pour « camoufler» sa trithérapie. Pour passer la douane, rien ne doit révéler son statut sérologique, au risque d'être refoulé et renvoyé par le premier avion. Aussi, avant d'aller à l'aéroport, tous ses médicaments doivent changer d'emballages et « devenir » de simples pilules pour les maux d'estomac, de l'aspirine ou de la vitamine C. (Cette situation est d'ailleurs également vécue par de nombreux exusagers de drogues sous traitement de substitution qui, à chaque départ en voyage, versent le contenu de leurs bouteilles de méthadone dans des bouteilles de bains de bouche ou, pour le Subutex®, dans des boîtes de produits homéopathiques...)

L'association dirigée par Jean-Luc Roméro, Elus locaux contre le sida (ELCS), a décidé de réagir en lançant une grande campagne en France sur ce thème pour les voyageurs porteurs du VIH/sida, relayant l'initiative d'une des principales associations allemandes de lutte contre le sida, la Deutsche-AIDS Hilfe. Depuis le début de l'épidémie, on a en effet constaté le nombre croissant de pays imposant des restrictions à l'encontre de la liberté de circulation des personnes touchées par le VIH/sida. Ainsi, dans près de la moitié des Etats représentés à l'ONU, des mesures discriminatoires existent envers les personnes infectées en matière d'entrée et de séjour sur leur sol. Pire, treize pays (notamment les Etats-Unis et la Russie) interdisent l'entrée sur leur territoire aux séropositifs, même pour de courts séjours touristiques. ELCS s'insurge contre cette situation et rappelle que la liberté de circulation est un droit élémentaire pour toute personne, qui plus est à l'heure de la mondialisation où voyager, voire s'installer, dans un autre pays est devenu aujourd'hui particulièrement courant.

Sans remettre en cause le droit des Etats à décider des conditions d'entrée et de séjour sur leur sol, ces restrictions ou interdictions de circuler vers un nombre important de pays dans le monde se révèlent non seulement discriminatoires, mais inefficaces et même dangereuses en matière de santé publique. Ces Etats justifient leur attitude par les arguments suivants: laisser entrer les personnes infectées risquerait de faire peser, outre un risque de santé publique, du fait de la possibilté d'éventuelles contaminations de membres de leur population, celui pour leur système d'assurance-maladie, d'un poids financier important du fait de l'obligation de prendre en charge le coût de leur traitement une fois arrivées sur leur sol. Or ces arguments ne tiennent pas.

Ainsi, concernant la protection de la santé publique, à part le fait que ces restrictions traduisent l'idée que le sida serait une maladie venue de l'extérieur (ce qui conduit d'ailleurs à une moindre conscience du risque concret de contaminations au sein de leur propre population), aucun de ces pays n'impose jamais de tests de dépistage à leurs ressortissants lorsqu'ils rentrent d'un voyage à l'étranger. Ensuite, le sida se transmettant essentiellement par voie sexuelle, sa prévention repose autant sur les personnes séronégatives que sur les séropositifs : stigmatiser ainsi uniquement les personnes déjà infectées revient à nier la « responsabilité partagée » sur laquelle repose toute politique sérieuse de prévention dans le monde. Comme le rappelle ELCS, « lutter contre le sida en luttant contre les malades et non contre la maladie est une erreur fatale qui met en péril la politique de lutte contre le sida et conduit clairement à une moins bonne protection de la santé publique ».

Par ailleurs, concernant l'argument économique du poids financier éventuel en termes de dépenses de santé que ferait peser sur le pays visité ou d'accueil l'arrivée d'une personne infectée ou malade, il ne concerne dans tous les cas que les personnes envisageant un séjour de longue ou de moyenne durée. Surtout, il repose sur la vision -inacceptable- que tout malade équivaut uniquement à une charge financière. Or rien ne permet de penser que les dépenses de santé qu'il occasionnerait seront supérieures à la contribution économique qu'il amènera à ce pays (notamment via les impôts). De plus, dans le cas d'une immigration de longue durée, sa venue permettra souvent de pallier un manque de main-d'œuvre dans tel ou tel secteur de l'économie. Enfin -et c'est le cas très souvent-, rien ne dit que la personne malade ne puisse continuer à bénéficier du système d'assurance-maladie de son pays d'origine, ou bien d'une aide privée (par exemple de sa famille)...

Cette évolution, depuis plusieurs décennies vers davantage de restrictions à la liberté de circulation pour les personnes séropositives, traduit donc une augmentation constante de pratiques discriminatoires envers les malades. Il faut ajouter à ce triste état de fait que, depuis les attentats aux Etats-Unis du 11 septembre 2001, la situation s'est encore aggravée puisque les nouvelles mesures de sécurité qui s'appliquent en matière de trafic aérien interdisent le transport de liquides et des médicaments en cabine. Or, pour des traitements qui nécessitent une observance rigoureuse, les personnes malades ne peuvent en aucun cas prendre le risque que leurs bagages en soute soient perdues, temporairement ou définitivement : ils ne peuvent donc se séparer de leurs médicaments et le seul moyen de les conserver avec eux dans leurs bagages à main est de produire une ordonnance donc une description des produits qu'il transporte, ce qui met gravement en cause la confidentialité de leur état de santé auquel ils ont droit, normalement protégé par le secret médical. Enfin, les Etats-Unis ont demandé aux compagnies aériennes de nombreux pays, en particulier des Etats européens, de leur transmettre les informations concernant leurs passagers. Il est donc à craindre que, pour les malades qui déclareraient les médicaments qu'ils emmènent en voyage avec eux, les Etats-Unis puissent se constituer un fichier de séropositifs, (les Etats-Unis ayant le droit de conserver ces informations pendant quinze ans). Il y a donc lieu de s'inquiéter pour tous les séropositifs qui souhaiteraient voyager aujourd'hui, à moyen ou même à long terme. Il s'agit à l'heure actuelle d'au moins quarante millions de personnes

Olivier Doubre

Pour connaître les conditions d'entrée et de séjour dans chaque pays concernant l'état de santé des personnes, cf. le tableau très complet établi par la *Deutsche AIDS-Hilfe*: www.aidshilfe.de, ou le site d'ELCS: www.elcs.fr

ÊTRE OU NE PAS ÊTRE

Amine, ami d'EGO

Sida, hépatite C, les derniers chiffres

Ce sont là les premiers résultats de l'enquête *Coquelicot*, étude sur la prévalence du sida et des hépatites et les pratiques de consommation chez les usagers de drogues en France menée par l'Institut National de Veille Sanitaire (INVS) entre 2004 et 2006. Sa coordinatrice, Marie Jauffret-Roustide, revient sur cette enquête pour *Alter Ego Le Journal*. Entretien.



Vous avez coordonné l'enquête *Coquelicot* qui recherche chez les usagers de drogues les taux de contamination par le VIH et les hépatites. Quels ont été donc les principaux résultats de cette enquête ?

Marie Jauffret-Roustide:

Coquelicot a d'abord permis d'avoir des données fiables sur des points dont on savait des choses mais sans en avoir une preuve scientifique irréfutable. Mais le point le plus important parmi ces résultats est qu'on a appris qu'un tiers des usagers sont séropositifs au VHC [virus de l'hépatite C, ndlr] sans le savoir, ce qui est un constat vraiment préoccupant en terme de santé publique. D'autant plus lorsqu'on sait qu'il s'agit des usagers pris en charge dans des dispositifs de prévention et/ou de soin, donc qu'ils sont susceptibles d'être plutôt bien informés sur ces infections et leurs modes de transmission et d'avoir accès à des dépistages. Un autre enseignement est qu'ils connaissent généralement bien leur statut sérologique concernant le VIH/sida et beaucoup moins bien celui pour les hépatites. Autre point que Coquelicot a mis en lumière: l'importance de la consommation de free-base/crack chez les usagers ces dernières années. En effet, c'est aujourd'hui le premier produit illicite consommé : un tiers des usagers déclarent avoir consommé du crack ou du free-base dans le dernier mois. La cocaïne vient ensuite avec 25%, puis l'héroïne avec 19%. C'est un résultat important puisque ces résultats montrent qu'aujourd'hui l'héroïne n'est plus le premier produit consommé comme cela a été longtemps le cas durant les décennies précédentes. On aurait pu aussi penser que la cocaïne serait le premier produit consommé mais c'est bien le free-base/crack qui arrive en tête. Ce résultat provient sans doute de l'attention que nous avons portée dans l'enquête à la dénomination des produits concernant le crack : le fait d'associer les deux dénominations de crack et de free-base a sans doute permis à certains usagers de ce produit de déclarer leur consommation, alors qu'on sait que certains d'entre eux parlent exclusivement de free-base et refusent d'être associés aux crackers... Cela a dû considérablement améliorer les réponses au questionnaire sur ce point. Enfin, un résultat inattendu a été de montrer l'importance de l'injection chez les plus jeunes des usagers. On a, en effet, longtemps entendu sur le terrain, en discutant avec les professionnels, les chercheurs et de nombreux usagers, qu'il y avait une nette diminution de l'injection, surtout chez les plus jeunes; on sait maintenant avec certitude que la situation est plus complexe. Si 40% des usagers (tous âges confondus) déclarent avoir injecté dans le dernier mois, quand on regarde chez les moins de trente ans, ils sont 58% à avoir déclaré leur pratique d'injection! Le rapport à l'injection a changé, surtout chez les jeunes usagers qui semblent alterner entre les pratiques de snif et d'injection.

Mais avez-vous pu savoir si ces injections s'accompagnent fréquemment de pratiques à risques ?

Tout à fait. C'est d'ailleurs un des autres résultats importants de *Coquelicot*. Les pratiques à risques sont globalement élevées. Si le partage des seringues reste heureusement assez faible (même s'il atteint quand même le chiffre de 13%), le partage du petit matériel servant à préparer l'injection (cuillères, cotons, etc...) est encore trop élevé

(38%), tout comme la réutilisation de la même seringue (74%) et, surtout, le partage de la pipe à crack qui est très répandu (73%). Ces chiffres sont préoccupants concernant la dynamique de transmission de l'hépatite C, surtout pour une enquête reposant sur les déclarations volontaires de personnes interrogées, puisqu'on sait que pour ce type de questions, on a souvent des sous-déclarations, c'est-à-dire que les personnes interrogées ont tendance à minimiser leurs réponses en ce sens. Non pas d'ailleurs qu'ils mentent forcément à l'enquêteur, mais qu'eux-mêmes ont tendance à croire ou à se souvenir qu'ils partagent moins que dans la réalité.

Depuis la mise en place de la politique de réduction des risques, on s'étonnait souvent du fait que le VIH avait clairement chuté parmi les usagers de drogues et non pas le VHC. Cette enquête donne-t-elle un début de réponse à cette interrogation ?

Il y a plusieurs explications. Tout d'abord, le virus de l'hépatite c'est beaucoup plus contaminant que le VIH, en particulier lors d'un partage de petit matériel et, d'autre part, comme on a constaté une prévalence beaucoup plus élevée au départ du VHC, quelqu'un qui va partager son matériel a beaucoup plus de chances de se retrouver en contact avec ce virus. L'enquête a aussi permis de montrer que 80% des personnes qui injectent pour la première fois sont initiées par quelqu'un de plus âgé, qui a donc plus de probabilité d'être contaminé. Enfin, on peut penser qu'il est encore trop tôt pour voir une diminution de la prévalence du VHC. Une étude parue très récemment aux Pays-Bas laisse penser qu'aujourd'hui, on s'oriente vers un début de baisse de prévalence de ce virus, diminution très certainement liée à la réduction des risques, parce que les Pays-Bas ont mis en place ces politiques bien plus tôt que nous. Lors de la réédition de l'enquête Coquelicot en 2009-2010, on espère donc constater la même chose en France dans les années qui viennent

Propos recueillis par Olivier Doubre Pour l'ensemble des résultats de l'enquête Coquelicot, cf. www.invs.sante.fr des usagers de drogues en France Étude InVS-ANRS COQUELICOT, 2004*

Estimation de la séroprévalence

du VIH et du VHC et profils

Une nouvelle présidente à EGO

Rencontre avec Elisabeth Monnerat, récemment élue à la tête de notre association.



Dans notre numéro précédent, où nous fêtions les vingt ans de notre association, nous avions consacré notre « Portrait » du trimestre à celui qui fut le président d'EGO depuis sa création, Dominique Tardivel. Celui-ci, conclusion, espérait que de nouvelles volontés puissent, après deux décennies d'engagement, prendre une relève bien méritée. Cet appel a été entendu! Le 12 novembre dernier, Elisabeth Monnerat était élue au poste de présidente d'EGO. Alter Ego Le Journal se devait donc de la rencontrer, afin de vous

« mon fil rouge,

souffrance des

gens et je suis

essayer de la

faire diminuer

autant que je

décidée à

peux »

c'est la

la présenter, chers lectrices et lecteurs.

Elisabeth est directrice du *Point Ecoute Jeunes* de La Chapelle. A quelques mètres du métro Marx-Dormoy, le petit local semble une boutique comme les autres, à côté d'une boulangerie. Mais il est dédié à la « prévention des conduites à risques chez les jeunes de 13 à 26 ans ». Cependant, le terme « conduites à risques » ne signifie pas uniquement usages de drogues ou d'alcool, même si ces questions en font partie. « *Nous sommes d'abord là pour écouter les difficultés que rencontrent les jeunes : cela va de l'engueulade avec les*

parents, au devoir de maths pas rendu ou raté, du problème du logement trop petit où le jeune ne peut pas faire ses devoirs, aux questions de sexualité, de contraception ou de pilule du lendemain... » Et

donc d'améliorer la communication familiale ou de conseiller ces jeunes en matière d'orientation scolaire... Mais son travail consiste d'abord à tenter d'agir en amont de ces problèmes, même si ce lieu d'écoute est aussi chargé de les résoudre.

C'est sans doute là le lien avec EGO. Pour elle, « le grand atout de l'association, c'est sa pratique, sa méthode, ce que Lia Cavalcanti appelle l'empowerment. Il est d'ailleurs révélateur que le nom soit en anglais car elle n'est pas très utilisée en France. Pourtant, à mon avis, c'est la seule qui fonctionne vraiment: partir des situations des gens et trouver des solutions avec eux, sans que ce soit l'institution qui décide de tout, d'en haut, pour les gens qu'elle est chargée d'aider ». C'est au début des années 1990 qu'elle rencontre EGO, lors d'une table-ronde à destination des habitants où l'association explique sa pratique et son action en faveur des usagers de drogues du quartier. Séduite, elle adhère alors à EGO en tant qu'habitante. Originaire des Ardennes - « un pays austère et froid, mais que j'aime beaucoup » -, elle vit toujours aujourd'hui

dans le 18ème, comme depuis près de vingt ans. Après avoir été formatrice en comptabilité durant plusieurs années, elle décide de changer et se met à travailler dans le champ du handicap : « mon fil rouge, c'est la souffrance des gens et je veux essayer à essayer de la faire diminuer autant que je peux ». Elisabeth est quelqu'un de concret, plutôt peu portée sur la théorie. « Ma raison d'être, c'est l'action! » Et elle espère pouvoir apporter un peu de cette grande volonté d'agir aux diverses actions menées par EGO. Rayonnante d'énergie, tout le monde à

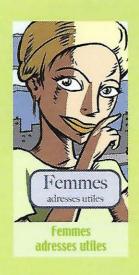
EGO est en tout cas heureux de découvrir la nouvelle présidente. Bienvenue, Elisabeth!

Olivier Doubre

Pour commander nos plaquettes de prévention

30 exemplaires maximum par commande

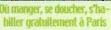






et Molle d'Or : les IST













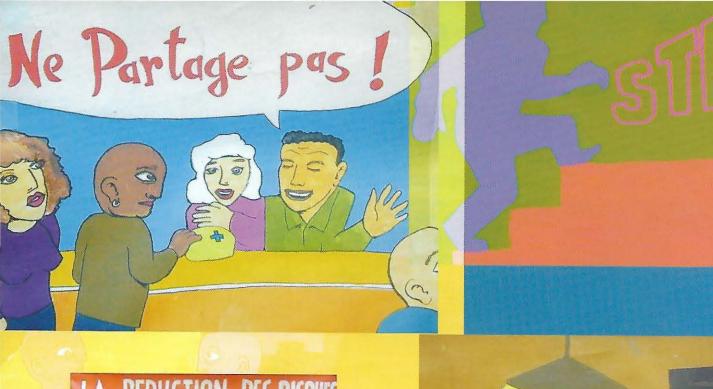


Bulletin de soutien à Espoir Goutte d'Or et/ou à ALTER EGO le journal

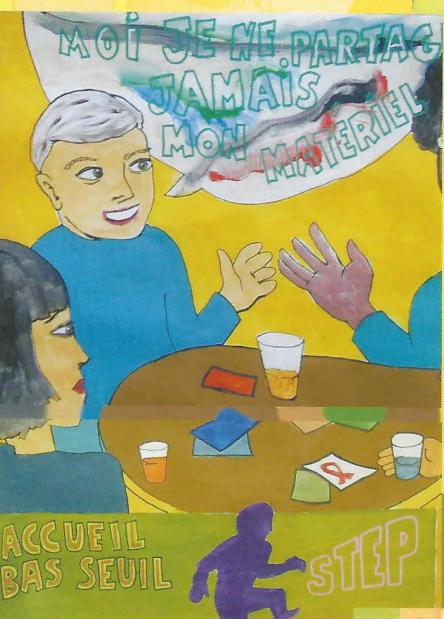
Vous pouvez nous envoyer votre don, afin de soutenir la revue ALTER EGO le journal et/ou la lutte contre l'exclusion menée par l'association Espoir Goutte d'Or

| ☐ Je désire soutenir ALTER EGO le journal (abonnement d'un an) | □ 20 euros □ 40 euros □ 60 euros □ autres : euros |
|--|---|
| Je désire recevoir : exemplaire(s) de votre journal. | |
| ☐ Je désire soutenir EGO dans sa lutte contre l'exclusion (adhésion d'un an) | ☐ 20 euros ☐ 40 euros ☐ 60 euros ☐ autres : euros |
| \square Je désire recevoir : exemplaire(s) de la plaquette sur : | |
| ☐ L'hépatite C | ☐ La descente |
| ☐ Femme adresses utiles | ☐ Femmes: Notre corps, nos désirs, nos plaisirs |
| ☐ Les Infections Sexuellement Transmissibles | ☐ La tuberculose |
| ☐ Où manger, où se doucher et où s'habiller gratuitement à Paris | ☐ Les overdoses |
| ☐ Le crack / freebase | |
| Association : Nom : | |
| Adresse : Code postal : | Ville : |

Merci de compléter et de renvoyer ce bon, accompagné de votre don à l'adresse suivante : Espoir Goutte d'Or. 6 rue de Clignancourt 75018 Paris



LA REDUCTION DES RISQUES (DES DOMMAGES) CA MARCHE! QUAND ON S'EN SERT!







Fresque de prévention réalisée par les usagers d'EGO à l'occasion de la Journée Mondiale de Lutte contre le Sida et présentée lors de la fête organisée par l'association à la Salle St-Bruno le 7 décembre 2007.